



Une **BRAISINÉE 2025** malheureusement sous la pluie, mais avec une courageuse participation et nous les en remercions vivement. Malgré ce temps bien automnal, nos efforts ont été récompensés en récoltant un peu moins de 60 litres de notre nectar local, tant convoité, après avoir brassé les quelques 600 litres de jus de pommes et poires, pendant près de 34 heures !

Brisolées, châtaignes, soupe à la courge et tartes à la raisinée étaient également au rendez-vous, afin de régaler nos papilles. Encore merci à tous les bénévoles et autres participants qui se sont engagés dans cette aventure humaine et qui se veut rassembleuse. Les bouteilles de raisinée sont vendues au Greffe municipal au prix de CHF 15.-.



Nous voilà déjà à l'approche de la fin de l'année et, avec elle, le moment tant attendu du **NOËL DES ÂÎNÉS**.

Pour cette année, nous avons innové en invitant nos estimés seniors à se retrouver le samedi à midi pour partager un repas chaleureux, placé sous le signe de la convivialité et du plaisir d'être ensemble. Comme chaque année, cette rencontre promet d'être une journée inoubliable, empreinte de sourires, de rires et de précieux souvenirs.

Et pour clore cette année 2025, ne manquez pas notre dernier rendez-vous festif : **L'APÉRO DE NOËL** ! Rejoignez-nous sur la place du village (ou, si besoin, au local des pompiers) le samedi 20 décembre dès 10 heures.

Au programme : un délicieux vin chaud pour réchauffer les cœurs et une visite surprise qui enchantera petits et grands. Une belle occasion de nous retrouver, de partager un moment convivial et de célébrer ensemble la magie de Noël !

Enfin, l'entier du comité de Pro Veytaux tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les bénévoles qui nous ont soutenus et accompagnés tout au long de l'année, ainsi qu'à nos sociétés locales, toujours engagées et dévouées lors des soirées-concerts des **Jeudredis** au petit port de Veytaux. Un grand merci également à nos membres actifs pour leur précieux investissement.

PRO VEYTAUX vous souhaite de merveilleuses Fêtes, une magnifique Nouvelle Année remplie de joie, ainsi qu'une excellente santé !

Pascal Mason - Président

Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB - INSTAGRAM



ACTIVITES ET MANIFESTATIONS A VEYTAUX

Chaque vendredi : pétanque ou cartes

12.01 Gymnastique douce

20.01 Gi-gong au fil des saisons

20.01 Atelier informatique

22.01 Dansez Bachata, vivez Chachacha

27.01 Villa « Le lac » Le Corbusier à l'em-V

28.01 Danse LibreLine

29.01 Colorimétrie, la vie en couleurs

11.02 Tricot'on, time

16.02 Gymnastique douce

17.02 Romancière, écriture sur sa région

18.02 Danse LibreLine

24.02 Gi-gong au fil des saisons

24.02 Atelier informatique

26.02 Dansez Bachata, vivez Chachacha

03.03 VaudTax, impôts en ligne

03.03 Atelier informatique

05.03 Yoga du rire

10.03 Glaciers sous couvert, préservation

11.03 Château de Chillon « anecdotes & secrets »

16.03 Gymnastique douce

17.03 Cosy time & Douceur au vin cuit

21.03 Atelier informatique

23.03 Conseil communal

24.03 Gi-gong au fil des saisons

25.03 Dîner des saveurs printanières

26.03 Dansez Bachata, vivez Chachacha

31.03 Atelier informatique

Annoncez votre présence au Greffe au 021/966.05.55

QR agenda e-Book :



La Municipalité et l'ensemble du personnel communal vous présentent leurs vœux les plus sincères pour 2026. Puisse cette nouvelle année vous apporter douceur, réussite et prospérité, ainsi que de belles perspectives pour l'avenir.



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 35/ décembre 2025

BILLET DE LA SYNDIQUE

Chères Veytausiennes, chers Veytausiens,

Temps de l'Avent, temps de réunions de partage, de mandarines et petits biscuits, mais aussi temps de réflexions et de préoccupations sur notre monde et la folie qui semble s'en emparer... je fais référence aux "grands" de ce monde qui semblent jouer au Monopoli avec les pions européens....

Temps de l'Avent, et temps de reconnaissance pour notre situation puisque finalement notre entourage proche est encore rassurant, est encore rempli de partage et de convivialité et là je fais référence à notre dîner de Noël de âînés ou le futur 24 décembre à la chapelle...

Maintenant c'est aussi le temps de l'avant.... avant les élections communales du 8 mars prochain... il est donc temps de vous intéresser, de vous engager en déposant votre candidature au Greffe afin de participer aux débats concernant Veytaux et notre région... Porter votre brique à l'édifice pour faire en sorte que nos futurs temps de l'Avent soient encore sereins et rassurants, chaleureux et conviviaux.....

Je tiens, en mon nom et au nom de la Municipalité, à vous présenter nos vœux les plus sincères pour un Joyeux Noël et une magnifique année 2026. Que cette nouvelle année vous apporte paix, santé et épanouissement.

Christine Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 3 novembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a accepté 1 préavis déposés par la Municipalité, à savoir :

- relatif à l'octroi d'un crédit d'apurement de CHF 90'313.65 pour couvrir les frais de la construction d'un ascenseur public et la création d'une passerelle pour relier la route cantonale à l'esplanade du collège (parcelle n° 87) (**préavis 09/2025**)

Dans sa séance du 8 décembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a accepté 5 préavis déposés par la Municipalité, à savoir :

- relatif au budget 2026 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (**préavis 11/2025**)
- relatif au budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (**préavis 12/2025**)
- relatif au budget communal 2026 (**préavis 14/2025**)
- relatif au budget 2026 du Fonds culturel Riviera (**préavis 15/2025**)
- relatif à la réfection de la toiture et des façades en bois de l'Auberge de Sonchaux (**préavis 18/2025**), tel qu'amendé.

Et a refusé le préavis suivant :

- relatif à l'établissement d'un règlement communal sur l'octroi de subventions pour l'aide au logement (**préavis 13/2025**)

Deux préavis ont été refusés par la Municipalité :

- relatif à la modification du règlement sur le Fonds pour le développement durable (**préavis 16/2025**)
- relatif au contre-projet sur la modification du règlement sur le Fonds pour le développement durable (**préavis 17/2025**)

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à 20h00 le **lundi 23 mars 2026**.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

